



Communiqué de presse

31 janvier 2020

Nomination à La Banque Postale

Catherine Charrier-Leflaive est nommée présidente du conseil d'administration de La Banque Postale Assurances IARD

Catherine Charrier-Leflaive succède à Rémy Weber, président du directoire de La Banque Postale, en tant que présidente du Conseil d'Administration de La Banque Postale Assurances IARD.

Directrice Générale Adjointe en charge de l'assurance, Catherine Charrier-Leflaive est en charge du pôle Assurance et présidente des conseils d'administration de La Banque Postale Assurances IARD, La Banque Postale Prévoyance, La Banque Postale Assurance Santé et La Banque Postale Conseil en Assurances.

A compter du 1er mars, Sarah Bouquerel rejoignant le Comité Exécutif de CNP Assurances, Michel Andignac, directeur adjoint du pôle Assurances, assurera par intérim la Direction Générale de La Banque Postale Assurances IARD.

Biographies :

Catherine Charrier-Leflaive, 56 ans, diplômée de Neoma Business School, commence sa carrière au GAN en tant que Responsable Marketing Direct, puis à GMF Vie comme responsable de l'action commerciale et de la formation. Elle rejoint le Groupe Aviva de 1992 à 2002, d'abord en tant que responsable études marketing, puis en charge du rapprochement des réseaux Epargne de France et Abeille Vie. Elle est ensuite nommée directrice de l'organisation d'Abeille Vie et pilote l'ensemble des grands projets stratégiques, dont la fusion de Norwich Union avec Aviva France. Elle rejoint le groupe Generali de 2002 à 2010, d'abord en tant que Directrice de l'accompagnement du changement. Elle y mène notamment l'acquisition des assurances Zurich France et de Continent Assurance, la fusion des compagnies d'assurance de Generali France, ainsi que les grands projets de transformation. Elle devient Directrice de l'Audit et des Affaires Générales du groupe Generali et du groupe Europ Assistance en 2005. En 2007, Catherine Charrier-Leflaive devient Directrice Générale de L'Equité, la filiale d'assurance de dommages de Generali France et Président Directeur Général de l'Européenne de Protection Juridique. En 2010, elle rejoint La Banque Postale, pour créer la compagnie d'assurances de dommages du groupe, dont elle prend la direction générale. En 2013, elle est nommée Directrice des Ressources Humaines de La Banque Postale, des services financiers et du Réseau La Poste. Elle met en place une école de formation banque et assurance, assure la fusion des équipes de management commercial de la Banque postale et du Réseau La Poste et y conduit les négociations avec les partenaires sociaux. Elle devient directrice de la banque de détail et de l'assurance à La Banque Postale et Directrice générale adjointe du Réseau La Poste en 2016 où elle pose et installe la stratégie d'une banque omnicanale et les fondamentaux de distribution de Bancassurance dans Le Réseau Postal multi-activités. En mars 2019, elle devient Directrice Générale Adjointe de la banque de détail et de l'assurance, en charge du projet de rapprochement de La Banque Postale et de CNP Assurances.

Michel Andignac, 56 ans, est diplômé de l'Ecole Supérieure de Commerce de Toulouse et titulaire d'un DESS Audit et Finances de l'Université de Paris IX – Dauphine. Il a débuté sa carrière en tant qu'analyste financier chez Capital System Investissement en 1987. En 1989, il intègre le groupe Victoire, filiale assurance de la Compagnie de Suez, à l'intérieur duquel il occupe différentes fonctions. En 1995, il entre chez Aviva France en tant que directeur de la consolidation et des comptabilités avant de prendre la direction du pilotage technique et opérationnel de la société vie en 1998. Il rejoint Generali France en 2001, comme directeur du plan et du contrôle de gestion, pour participer à la construction du Groupe en France. En 2005, il prend la fonction de directeur financier en 2005 puis, à partir de 2013, devient membre du Comité Exécutif en charge des financements et des investissements. Depuis 2015, Depuis 2015, il était membre du comité de direction générale assurance de La Banque Postale, en charge des Finances, Risques, Conformité et Affaires Générales.



À propos de La Banque Postale

La Banque Postale, filiale du groupe La Poste est présente sur les marchés de la banque de détail, de l'assurance et de la gestion d'actifs. Banque et citoyenne, elle accompagne ses clients dans une relation bancaire durable avec une gamme complète de produits et services accessibles, à un tarif raisonnable. Banque de proximité et de service public, La Banque Postale répond aux besoins de tous : particuliers, entreprises, professionnels et secteur public local. Elle est au service de ses clients à travers le réseau des bureaux de poste, sur Internet et par téléphone dans une relation totalement multicanal.

La Banque Postale, c'est :

- 5,570 milliards d'euros de PNB
- 10,3 millions de clients particuliers actifs
- près de près de 365 000 clients personnes morales et acteurs publics locaux
- 8,2 millions de cartes bancaires

Chiffres à fin 2018

Contact presse

Florian Pontarollo – florian.pontarollo@laposte.fr – 01 55 44 22 38